



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/742
8 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE/
CHINOIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS/RUSSE

Quarante-huitième session
Point 142 de l'ordre du jour

DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT INTERNATIONAL

Lettre datée du 23 novembre 1993, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Argentine, de la Belgique, du Canada, de la Chine, du Costa Rica, de l'Egypte, de la Fédération de Russie, de la Hongrie, du Sénégal, de la Suède et de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Sur l'invitation du Gouvernement suisse, une Conférence internationale pour la protection des victimes de guerre s'est tenue à Genève du 30 août au 1er septembre 1993, à laquelle ont pris part 160 Etats, l'Organisation des Nations Unies et d'autres participants. La Conférence a mis l'accent sur la confirmation, le maintien et le respect des obligations découlant du droit international humanitaire. Elle a réussi à accroître la prise de conscience des problèmes et à augmenter le sens des responsabilités.

A l'issue de la Conférence, les Etats ont adopté une déclaration finale solennelle sur les obligations découlant du droit international humanitaire. Les représentants soussignés ont l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un exemplaire de cette déclaration dans les six langues des Nations Unies (voir annexe).

Pour faire diffuser la déclaration de Genève au niveau universel, la Suisse, pays hôte et assumant la présidence de la Conférence, a pris l'initiative de la faire publier en tant que document officiel de l'ONU. En soutenant cette proposition, les représentants des Etats Membres de l'ONU mentionnés ci-après vous seraient obligés de faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 142 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent de
l'Argentine

(Signé) Emilio J. CARDENAS

Le Représentant permanent de
l'Égypte

(Signé) Nabil A. ELARABY

Le Représentant permanent de la
Belgique

(Signé) Paul NOTERDAEME

Le Représentant permanent de la
Fédération de Russie

(Signé) Yuliy M. VORONTSOV

La Représentante permanente du
Canada

(Signé) Louise FRECHETTE

Le Représentant permanent de la
Hongrie

(Signé) André ERDOS

Le Représentant permanent de
la Chine

(Signé) LI Zhaoxing

Le Représentant permanent du
Sénégal

(Signé) Kéba Birane CISSE

Le Représentant permanent du
Costa Rica

(Signé) Cristian TATTENBACH

Le Représentant permanent de la
Suède

(Signé) Peter OSVALD

Le Représentant permanent de la
Thaïlande

(Signé) Nitya PIBULSONGGRAM

Genève, 30 août-1er septembre 1993

**DECLARATION ADOPTEE PAR LA SEANCE PLENIERE
LE 1er SEPTEMBRE 1993**